

Atelier d'écriture Erasmus +, kezaco ?

Des ateliers d'écriture Erasmus + sont régulièrement proposés aux établissements de l'enseignement agricole français. Vous voyez passer l'information, mais vous ne vous sentez peut-être pas directement concernés... Alors, à quoi servent-ils ? Comment et pourquoi y participer ?

Voilà quelques éléments d'éclaircissement pour obtenir le sésame afin de déposer des dossiers de « mobilités des individus » !

Pourquoi plusieurs ateliers différents ?



Le programme Erasmus + étant organisé en cinq secteurs : Enseignement et Formation Professionnels / Enseignement scolaire / Enseignement supérieur / Enseignement des Adultes / Jeunesse et Sport, chaque secteur présente des caractéristiques particulières, s'adresse à un public différent et vise des activités parfois différentes.

C'est la raison pour laquelle les ateliers sont scindés en plusieurs sessions simultanées, animées par les experts de l'enseignement agricole pour l'appui aux établissements dans le

domaine du Programme Erasmus+, les Chargées de mission Europe et Programme Erasmus+.

Qu'y fait-on ?



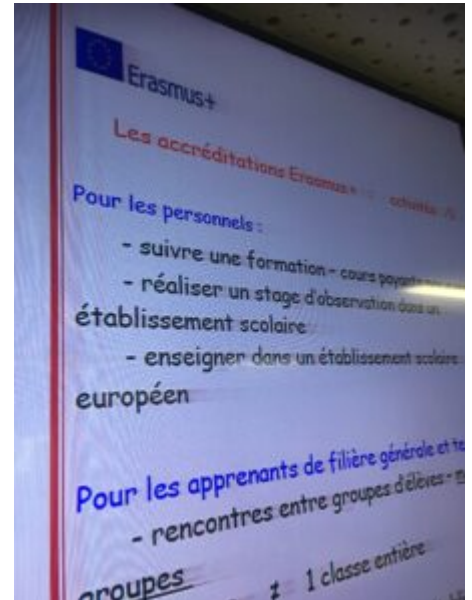
Ces ateliers sont organisés en deux temps qui répondront au mieux aux attentes des futurs établissements candidats. Des informations et des rappels sont communiqués sur les activités, les conditions de candidature, la gestion des fonds Erasmus+ afin de connaître les modalités du programme dans le secteur ciblé.

Dans un second temps, un travail spécifique est mené grâce aux conseils des experts sur les formulaires de candidature, afin de les décrypter et bien comprendre les exigences attendues, suivi d'une relecture individuelle de votre propre candidature.

Ces ateliers d'écriture permettent de répondre à toutes les questions qui fusent quand un établissement se lance dans l'aventure Erasmus+ : questions sur la gestion de projets européens, sur les procédures – parfois jugées complexes quand on s'y confronte pour la première fois... Ces temps de formation pratique permettent de mettre toutes les chances de son côté pour aboutir à une candidature bien maîtrisée.

Qui est concerné ?

Ces ateliers sont ouverts à tous les personnels, quelle que soit leur fonction, pour peu qu'ils soient impliqués dans la préparation d'une candidature



Erasmus+. Et pourquoi ne pas participer à un atelier à deux, ce qui permet souvent de se compléter et d'avancer de façon plus aisée dans le projet de l'établissement.

Ainsi, en 2022, des binômes « proviseur adjoint / enseignant » ont travaillé ensemble pour obtenir l'accréditation et peuvent maintenant planifier des mobilités pour les élèves (mobilité de groupes d'élèves dans l'enseignement scolaire – pour des élèves de filières générales et technologiques – ou stage individuel dans l'enseignement et la formation professionnels), et cours ou stages d'observation pour les personnels.

Comment s'y prendre ?

L'annonce de la tenue de ces ateliers est diffusée dans les établissements par l'intermédiaire des services régionaux de la formation et du développement (DRAAF-SRFD). L'inscription à proprement parler s'effectue par simple mail auprès du Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale.

A cette étape, si un doute existe sur le choix de l'atelier adapté à votre projet, les chargées de mission Europe et à l'appui au Programme Erasmus+ sont là pour vous aider !

Les prochaines dates ?

Des ateliers sont planifiés en vue des futures accréditations de deux secteurs « Enseignement et Formation Professionnels » et « Enseignement scolaire », le 29 juin 2023 (inscription avant le 21 juin 2023) et la deuxième session le 21 septembre 2023 (inscription avant le 13 septembre 2023) pour chacun de ces deux secteurs.

Les demandes d'accréditation, correspondantes à ces secteurs, pour des projets relevant de actions de « mobilités des individus » devront être déposées le 19 octobre 2023.

Préparez-vous dès maintenant pour être certain de déposer des candidatures de qualité, qui vous permettront d'obtenir les accréditations afin d'accéder aux financements jusqu'en 2027.

Notez la date, renseignez-vous et... venez participer à un atelier pour pouvoir partir en Europe !



En parallèle, n'hésitez à vous familiariser avec toutes ces notions en consultant les fiches, les replay de webinaire qui présentent le programme Erasmus+

[Qu'est-ce qu'une accréditation Erasmus+](#), et une présentation plus complète sur [l'accréditation par secteur](#)

Quand vous serez prêt, consultez les [informations préalables au dépôt et les formulaires de candidature](#)

Contact : Anne-Sophie Goyon : Chargée de Mission Europe « Erasmus + / Enseignement scolaire », anne-sophie.goyon@educagri.fr

Pour avoir une vision globale des atouts du programme Erasmus+, consultez le [bilan 2014-2020](#) qui retrace la place d'Erasmus+ dans l'enseignement agricole par des chiffres, des statistiques, des exemples de projets d'établissements selon les secteurs. Sachant qu'entre 2014 et 2020, 674 établissements de l'enseignement agricole ont ainsi participé au programme Erasmus+, pour un financement de 97 M€ soit 8,4 % du budget Erasmus+ national. Le budget alloué au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels représente 66,8% du budget attribué aux établissements d'enseignement agricole.

Lire/Ecoutez aussi ... Comment l'Europe est perçue par les jeunes dans l'enseignement agricole

[L'Europe et moi](#)

Economie circulaire in English of course !

France Europea a organisé un symposium sur le thème de l'économie circulaire du 16 au 20 mai

2022, permettant à des établissements agricoles français, membres de l'association, de rencontrer des collègues européens.



Avant de se lancer à présenter leur travail devant les participants

Il a regroupé à Sète 85 personnes, venant de divers pays européens, adultes et élèves de l'enseignement agricole. Parmi ces derniers, 10 élèves de Laval, en classe de Première Générale à Agricampus, ayant choisi l'option Agronomie Économie Territoire (AET). Toute l'année scolaire, ils ont travaillé le thème de l'économie circulaire en classe avec leurs enseignants, sur le contexte du lycée et de la Mayenne, pour pouvoir l'exposer aux différents participants lors de ce séjour, in English of course !



Les élèves d'Agri-campus

Laval devant
leur affiche

Ils ont par exemple présenté une vidéo sur le chemin du lait à Agricampus, une affiche en anglais sur l'économie circulaire, ainsi qu'un diaporama sur le passé et le présent... un séjour permettant de rendre très concret leur travail de l'année.



Une partie du travail des
élèves d'AET

Dans ce groupe d'AET, certains élèves ont également choisi la section européenne. Ils ont participé cette même année scolaire à un voyage en Finlande dans le cadre d'un partenariat Erasmus +. Ils y ont rencontré des élèves polonais et finlandais et ont échangé tous ensemble sur le thème de l'eau. Une dernière visite sur l'île de Jersey a conclu cette année riche de projets... et d'Europe !

A noter que la prochaine rencontre de ce type aura lieu à l'automne en République Tchèque, organisée dans le pays présidant le Conseil de l'Union Européenne de juillet à décembre 2022.

Contacts : Anne-Sophie Goyon, animatrice du réseau Europe du Nord de l'enseignement agricole, anne-sophie.goyon@educagri.fr

Association France Europea : <http://www.franceeuropea.eu>

Cap sur la Finlande

Dans le cadre d'Erasmus+, les élèves de la section européenne, tous niveaux confondus, du lycée AgriCampus Laval ont participé à une rencontre Finlande-France-Pologne, sur le thème de l'eau, qui s'est tenue en Finlande du 3 au 9 octobre 2021. Tous munis de leur pass sanitaire, pandémie oblige.

L'eau, un héritage à protéger

L'établissement d'enseignement agricole participe depuis 2011 à un projet Erasmus+ sur le thème « L'eau : un héritage à protéger », projet tri-national « France-



Finlande-Pologne ». Si la pandémie avait mis un frein à l'accueil des groupes dans les différents pays, l'envie de poursuivre ce beau projet était toujours là. Aussi, dès que les conditions sanitaires l'ont permis, un déplacement a été organisé pour les quatorze élèves de la Section européenne de Laval.

La rencontre s'est déroulée durant une semaine à Parainen,

près de Turku, dans le sud de la Finlande, en présence des partenaires polonais qui avaient aussi fait le déplacement. Cette semaine a été riche en partages et en découvertes !

La Baltique, une des mers les plus polluée

Les élèves, répartis en groupes tri-nationaux, ont étudié la pollution de la mer Baltique, l'une des mers les plus polluées au monde, et ses effets. Dans ce cadre, ils ont effectué divers activités : une pêche électrique dans une rivière dans un but de reconnaissance et mesure des espèces ; la récolte d'invertébrés aquatiques avec leur identification ; une randonnée dans un des Parcs nationaux pour l'étude des caractéristiques de la tourbière ; des prélèvements dans la mer Baltique avec notamment un temps d'analyses sur un bateau de recherche.

Culture finlandaise



En complément de ces activités pédagogiques, les échanges culturels étaient au rendez-vous. Les jeunes ont apprécié la découverte de la culture finlandaise et s'y sont vite adaptés, notamment l'heure du dîner à 17h heure locale (16h heure française). Les loisirs

les ont enchanté : balade en bateau sur la mer baltique, découverte du sauna, incontournable en Finlande. Cette dernière activité a marqué les esprits des élèves français et polonais !

2021 a marqué les 10 ans de partenariat entre les lycées des 3 pays. Le lycée français était impatient d'accueillir ses partenaires finlandais et polonais, qui sont venus du 5 au 11 décembre 2021 à l'Agricampus de Laval. Tous les élèves de la section européenne et bien d'autres se sont mobilisé pour que cette semaine ait été également une découverte de la culture

française, à la hauteur de l'accueil qu'ils ont reçu dans l'établissement de Livia en Finlande.

Contacts : Anne-Sophie VEBER, Equipe coopération internationale d'AgriCampus Laval, anne-sophie.veber@educagri.fr

Anne-Sophie GOYON, animatrice du réseau Pays Scandinaves et Chargée de mission Europe et Programme Erasmus+ / Appui aux établissements de l'enseignement agricole pour le montage de projet Erasmus+, anne-sophie.goyon@educagri.fr

Erasmus + 2020 – 2027 : quelles nouveautés dans le secteur scolaire ?

La grande nouveauté en 2020 du côté d'Erasmus+ réside dans les accréditations, qui sont mises en place pour les secteurs scolaire, [Domaine de l'Education et de la Formation Professionnelle \(EFP\)](#) et [Formation Adulte](#) dès l'automne 2020.

Le principe ?

Les établissements doivent se projeter sur plusieurs années à venir en exposant leur stratégie en terme de projets européens.

L'intérêt ?

L'accréditation sera accordée jusqu'en 2027, ce qui évitera le

dépôt de candidatures tous les ans ou tous les deux ans comme précédemment, et permettra ainsi d'ancrer les mobilités dans la durée.

Quelles nouveautés dans le secteur scolaire en 2020 ?

Les élèves de filière générale peuvent obtenir un financement pour effectuer un séjour dans un établissement scolaire en Europe ou dans une autre structure (une entreprise, une association).

Les mobilités de groupes sont maintenant dans les dossiers de mobilité Erasmus+ (dossiers « clé 1 » accessibles via l'accréditation) : il s'agit pour des élèves français d'échanger et d'apprendre avec des élèves d'un autre pays. La réciprocité n'est plus systématique mais constituera toujours un élément riche et bienvenu.

Deux ateliers d'écriture ont été mis en place fin septembre pour aider les établissements dans cette nouvelle démarche, l'un à Rennes et l'autre à Paris pour le secteur « enseignement scolaire ». D'autres journées seront proposées, dans les différentes régions, pour partager le plus largement possible les nouveautés de cette programmation Erasmus 2020 – 2027.

Contact : Anne-Sophie Goyon, Chargée de mission pour l'appui au montage de programme Erasmus+ / animatrice de réseau pays Scandinave de l'enseignement agricole, anne-sophie.goyon@educagri.fr